



Rapport d'activités 2015

SOM- MAIRE

01
PRÉSENTATION

page 5

02
RÉSEAU

page 13

03
REVUE

page 25

04
ACTUALITÉS
2015

page 31

05
**THÉMA-
TIQUES**
2015

page 43

AVANT-PROPOS

❖ L'année 2015 a vu le déploiement d'une **nouvelle organisation territoriale des politiques de soutien à la parentalité**. Les Epe ont trouvé leur place au sein des schémas territoriaux des services aux familles, grâce à leur ancrage territorial fort et à leur légitimité, soutenue par la Fédération.

❖ L'actualité a été marquée par les attentats de janvier et de novembre, qui nous ont tous mobilisés, directement ou indirectement. Au plan institutionnel, **notre réseau s'est impliqué dans la grande mobilisation pour la diffusion des valeurs de la République**. Au quotidien, dans leur travail avec les familles, les Epe ont été sensibles aux inquiétudes parentales, face aux éventuels risques de radicalisation de leurs enfants. Elles envisagent de former leurs professionnels à cette nouvelle problématique.

❖ Nous avons poursuivi les partenariats initiés les années précédentes (MGEN, Française des jeux) et engagé de multiples projets qui nous ont permis **d'aborder des thématiques nouvelles : le deuil et l'enfant, la relation éducative dans le sport**. **Notre implication en matière de politique de la jeunesse s'est accrue** à travers, notamment, l'élaboration de nouveaux outils de lutte contre les discriminations et de promotion de l'estime de soi.

❖ Pour finir, malgré un contexte économique fragile, nous sommes fiers de compter **3 nouvelles structures dans notre réseau** : une Epe en Lozère, une autre dans les Alpes-Maritimes et une action labellisée Epe dans l'Aude, le Centre Autrement.

01

• **Présentation** •

LA FNEPE

ACTEUR RECONNU DU DOMAINE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FAMILLE

Association loi 1901, la FNEPE est reconnue d'utilité publique et agréée association de jeunesse, d'éducation populaire et complémentaire de l'enseignement public. Par les Écoles des parents et des éducateurs qu'elle fédère, elle est une association de services aux familles et aux éducateurs. Par son action de terrain, elle est un observateur des transformations sociales affectant la vie familiale et les demandes du public.



L'ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL

En tant que tête de réseau la FNEPE mène un travail important de représentation dans les instances nationales.

La FNEPE est membre :

- de la commission petite enfance de l'**UNIOPSS**,
- du Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (**CNAJEP**),
- du Collectif des associations partenaires de l'école publique (**CAPE**),
- du Comité consultatif de l'Agence nationale de Lutte contre l'illettrisme (**ANLCI**),
- du Comité de pilotage pour l'organisation de la Journée nationale du refus de l'échec scolaire portée par l'**AFEV**,
- du Conseil d'administration du Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (**FONJEP**), d'Addictions drogues alcool info service (**ADALIS**) et du GIP Enfance en danger (**ONED**),
- La FNEPE participe aux instances nationales du Conseil conjugal et familial (**CCF**) et de la Médiation familiale (**MF**).



LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le Conseil scientifique est une instance de réflexion sur la famille et la parentalité, un observatoire de l'évolution des savoirs ainsi qu'une force de propositions donnant un avis sur les orientations et le développement des actions de la FNEPE et de son réseau, sur la ligne éditoriale de la revue L'École des parents et sur les thématiques des colloques organisés par la FNEPE.

MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE AU 31 DÉCEMBRE 2015

Thierry Baubet,

Président du Conseil scientifique, professeur de pédopsychiatrie, chef de clinique assistant, rédacteur en chef de la revue *L'Autre*, hôpital Avicenne, université Paris 13

Geneviève André Trévennec,

Pédiatre, ancienne directrice de la Mission Adoption Médecins du monde

Michel Botbol,

Professeur de pédopsychiatrie, université de Brest

Nouredine Boubaker,

Ancien directeur national du Fonds d'action sociale puis de l'Acisé, ancien directeur régional adjoint en charge de la politique de la ville en Languedoc-Roussillon

Jean Chambry,

Psychiatre, Fondation Vallée, conseiller clinique Epe-Île-de-France

Marie Choquet,

Épidémiologiste

Sylvie Companyo,

Psychologue, directrice de l'Epe de Haute-Garonne

Jacqueline Costa-Lascoux,

Juriste, psychosociologue et psychoclinicienne, Directrice de recherche honoraire au CNRS, associée au CEVIPOF (Centre de recherches de Sciences Politiques, Paris)

Brigitte Courrée,

Philosophe, formatrice, conseillère en formation, spécialiste des familles d'accueil, du placement familial, académie de Poitiers

Geneviève Delaisi de Parseval,

Anthropologue, psychanalyste

Thierry Goguel d'Allondans,

Éducateur spécialisé, anthropologue, chercheur associé à l'université Marc-Bloch à Strasbourg, formateur en travail social à l'Ifccad à Schiltigheim

Daniel Marcelli,

professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à l'université de Poitiers

Noëlle Mariller,

Administratrice de la FNEPE

Marjorie Micor,

Docteur en sociologie, directrice de l'Epe de Moselle

Mauricio Novello,

Pédopsychiatre, médecin référent du service de psychiatrie infanto-juvénile de l'association hospitalière Sainte-Marie (Le Puy-en-Velay)

Philippe Pédrot,

Juriste, professeur des Universités

Lyne Pillet,

Directrice des politiques éducatives et de l'audit, PJJ Rhône-Alpes

Blandine Sagot,

Psychologue, directrice de l'Epe de l'Hérault

Gérard Schmit,

Professeur de pédopsychiatrie, directeur du laboratoire de psychologie appliquée (LPA), université de Reims

Catherine Sellenet,

Professeur en sciences de l'éducation, membre du Centre de recherche éducation-culture (Crec), psychologue, sociologue, chercheur au centre de recherche éducation et formation (Cref, université Paris 10 - Nanterre), université de Nantes

Karine Stebler,

Sociologue, directrice honoraire des affaires sanitaires et sociales

Pierre-Henri Tavoillot,

Philosophe, professeur de philosophie, Paris-La Sorbonne

Philippe Têdo,

Pédopsychiatre, pôle aquitain de l'adolescent, CHU Bordeaux

Dominique Tilquin,

Puéricultrice, coordinatrice petite enfance du 12^e arrondissement, secteur ouest, Paris

Serge Tisseron,

Psychiatre, psychanalyste, directeur de recherche à l'université Paris VII - Denis-Diderot

LA FNEPE

UNE GOUVERNANCE SOLIDE POUR CONDUIRE SES MISSIONS

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration est composé de vingt-quatre membres : dix-sept représentants d'Epe ou de services labellisés et sept membres actifs à titre individuel ou membre d'honneur. Au cours de l'année 2015, le conseil d'administration de la FNEPE s'est réuni quatre fois afin d'assurer l'administration générale de l'association.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2015

Membres individuels / Membres d'honneur

*Vincent de Vathaire | Guy Janvier |
Caroline Eliacheff | Bruno Jarry |
Daniel Marcelli | Noëlle Mariller |
Françoise Lesieur-Kendirgi*

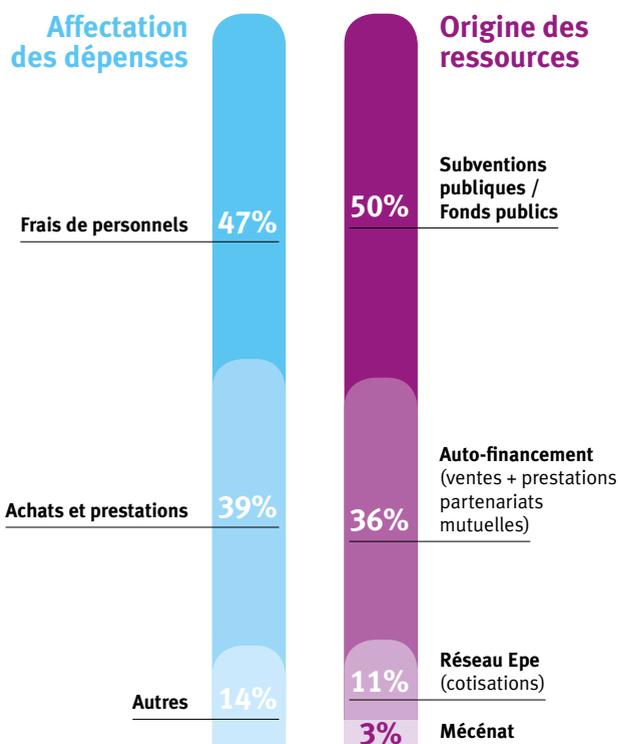
Membres Epe / Actions labellisées

*Epe des Alpes-Maritimes
Centre familial Charles Vincent | Suzanne Avon
Epe de l'Ain | Christiane Cécillon
Epe de Haute-Corse | Dominique Rossi
Epe de Haute-Garonne | Martine Julien-Sicre
Epe de Haute-Garonne | Françoise Trouvat
Epe de l'Hérault | Jeanine Décup
Epe de la Loire | Habib Abdennebi
Epe de la Loire | Mireille Boyer
Epe de Loire-Atlantique | Jacqueline Lautrey
Epe du Maine-et-Loire | Agnès de Kervenoaël
Epe de Moselle | Raphaël Belluco
Epe de Moselle | Anne-Marie Paquereau
Epe de Haute-Savoie | Martine Ferrandez
Epe de Seine-Maritime | Dominique
Vandenbussche
Epe de Seine-et-Marne sud | Sophie Bruguière
Epe du Var | Yannick Liban
AMDOR - Action labellisée Epe | Frantz Rémy*

LES MEMBRES DU BUREAU

*Daniel Marcelli : Président,
Noëlle Mariller : Vice-Présidente
Jacqueline Lautrey : Trésorière
Yannick Liban : Secrétaire
Vincent de Vathaire : Membre
Bruno Jarry : Membre
Martine Ferrandez : Membre
Raphaël Belluco : Membre*

RESSOURCES ET DÉPENSES 2015 :



ILS NOUS SOUTIENNENT :

- Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports (MVJS) ;
- Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) ;
- Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) ;
- Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) ;
- Française des Jeux (FDJ).

LA FNEPE

UNE ÉQUIPE AU SERVICE DU RÉSEAU EPE

Alexandra Christides : Directrice

Isabelle Magos : Rédactrice en chef de la revue *L'école des parents*

Anne Lanchon : Rédactrice en chef par intérim

Bénédicte Luret : Chargée de mission

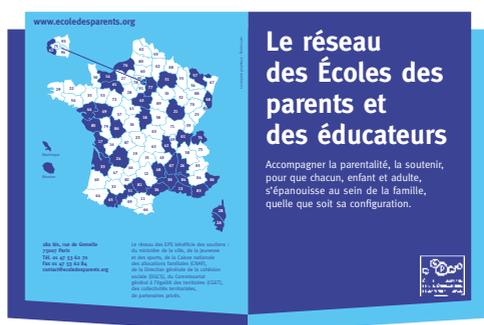
Noémie Offret : Coordinatrice réseau

Carole Gautier : Comptable

Elodie Maquet : Secrétaire

COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE

Dans la continuité des travaux lancés en 2014, la FNEPE a poursuivi son travail sur la communication interne et externe du réseau.



En 2015, une deuxième session du programme d'harmonisation des sites Internet Epe a été organisée. Dans ce cadre, 5 nouveaux sites seront mis en ligne en 2016 assurant ainsi une meilleure visibilité des Epe mais aussi du réseau (même charte graphique, utilisation simplifiée).

La refonte de la plaquette de présentation de la FNEPE éditée fin 2015 a permis également une harmonisation des plaquettes Epe. En décembre 2015, deux Epe ont réalisé leur plaquette sur le même modèle graphique. Ce travail se poursuivra en 2016.

En janvier 2015, la FNEPE a mis en ligne la **bibliothèque de documents FNEPE/Epe accessible via la plateforme Dropbox**. Les Epe ont ainsi la possibilité de consulter ou télécharger des documents mais également de partager leurs propres supports avec l'ensemble des Epe. Ce centre de ressources vise à **faciliter la communication et l'échange de pratiques au sein de notre réseau** mais aussi à renforcer et soutenir les connaissances et compétences de chaque adhérent du réseau tant sur le fond (articles réflexifs en lien avec le soutien à la parentalité et les problématiques éducatives) que sur la forme (état des lieux de la gestion financière, des ressources humaines d'une Epe...).



« Le droit à la parentalité doit s'entendre aussi bien comme le "droit" de tout adulte à y accéder que comme le "droit" de tout enfant d'en bénéficier. Là est le terrain d'action de la Fnepe : l'aide à la parentalité, son soutien, sa défense quelle qu'en soit sa configuration, est sa priorité pour que tout adulte et tout enfant puisse y trouver son légitime épanouissement. »

Daniel Marcelli, président de la FNEPE

02

• Réseau •

QUE SONT LES EPE ?

Un réseau de 40 associations au service des parents, des jeunes, des familles et des professionnels qui œuvrent dans une démarche de prévention et de coéducation.

MISSIONS :

Contribuer à rendre acteurs de leur vie les parents et les jeunes

Accompagner le développement de l'enfant et de l'adolescent

Favoriser le dialogue dans le groupe familial

Accompagner les moments de crise dans la famille

Participer à la formation des professionnels de l'éducation et du secteur sanitaire et social confrontés aux mutations complexes et profondes du groupe familial et de son environnement

SERVICES PROPOSÉS :

POUR LES PARENTS ET LES JEUNES

Lieux d'accueil : points accueil écoute jeunes (PAE), lieux d'accueil enfants-parents (LAEP), espaces de rencontre, Cafés des parents®

Animations collectives : colloques, conférences, soirées-débats, groupes d'échanges

Entretiens personnalisés : consultations pour parents et jeunes, guidance familiale, médiation familiale, conseil conjugal et familial, orientation scolaire, accompagnement psychologique

POUR LES PROFESSIONNELS

Formations et actions sur l'accompagnement à la parentalité

Formations qualifiantes et diplômantes aux métiers d'assistant maternel, conseiller conjugal et familial, médiateur familial. Formations thématiques, analyse de la pratique, supervision d'équipe

4 000

adhérents

400

bénévoles

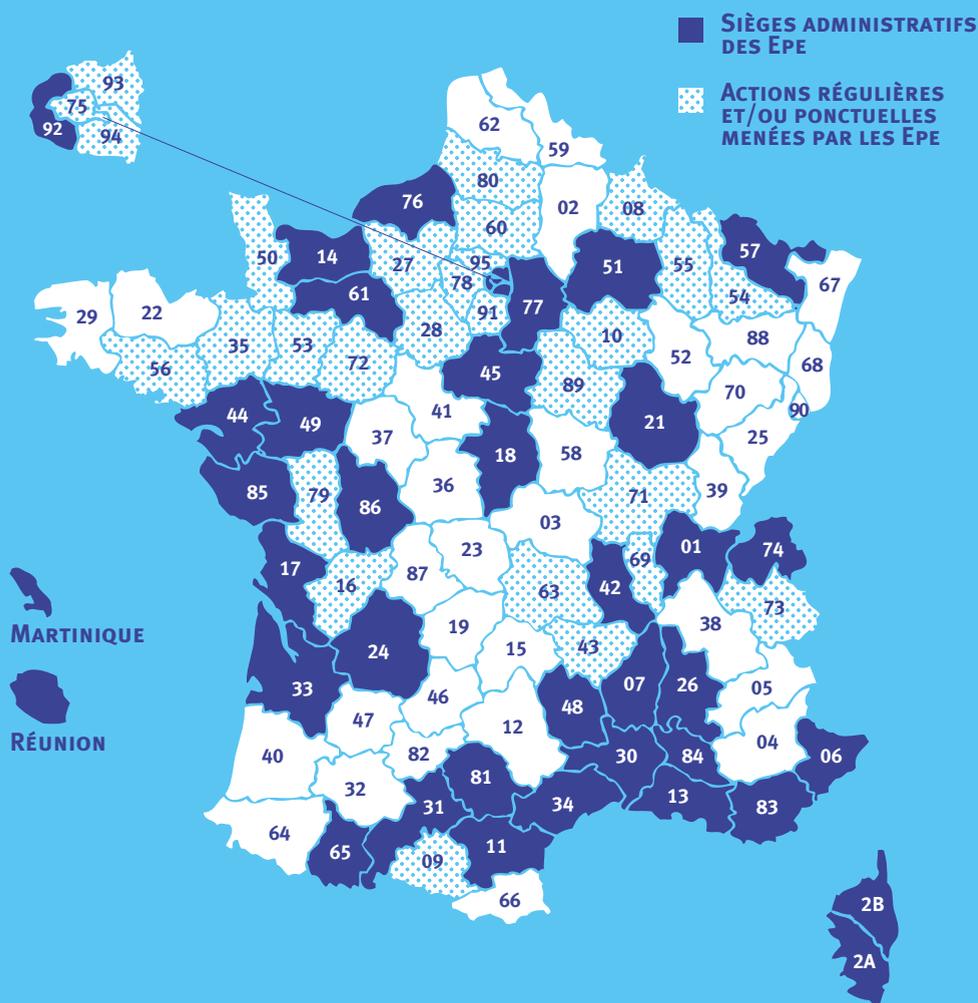
200

Salariés

± 25 000

Bénéficiaires

CARTE DU RÉSEAU EPE



LE RÉSEAU EN 2015 :

2 structures ont intégré le réseau Epe :

- Epe Lozère (48)
- Epe Alpes-Maritimes (06)
- Centre Autrement (11- Castelnaudary)

7 Epe ont été visitées dans le cadre du mandat de la Commission de suivi de la charte (CSC).

Lors de ces rencontres privilégiées avec les bénévoles et professionnels des Epe, les membres de la CSC font le point sur la gouvernance, les finances de l'association, la communication, les relations avec la FNEPE.

COMMISSION DE SUIVI DE LA CHARTE – TEMPS FORTS 2015 :

Réflexion stratégique sur le développement et le fonctionnement du réseau ; les principes d'intégration du réseau ont été réinterrogés à l'aune de la loi ESS et de la municipalisation croissante des politiques de soutien à la parentalité.

CAFÉ DES PARENTS®

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Le café des parents® est un temps de rencontre autour d'un café destiné aux parents soucieux de réfléchir à leur responsabilité éducative. Libre d'accès, ce lieu favorise les échanges, les partages d'expériences et de savoirs entre pairs sur un principe de co-éducation.

Exemples de thèmes traités :

Les relations au sein de la fratrie : Entre rivalité et complicité : quel équilibre trouver ?

J'élève seul(e) mes enfants : élever seul(e) son enfant, quelle que soit la raison, subie ou choisie, n'est pas toujours aisé. Comment se positionner, quels écueils éviter, quels avantages et inconvénients tant pour l'enfant que pour son parent ?

Les addictions et les adolescents : à quels signes reconnaît-on qu'un adolescent souffre d'addiction ? Comment l'aider ?

Les écrans : quelle place accorder aux écrans dans la famille ? Tablettes, TV, consoles, portables : quels enjeux pour la dynamique familiale ?

L'image de la femme : conjuguer les rôles de femme, mère et citoyenne, la dictature du corps : comment éduquer les filles ?

L'éducation au sein du couple : quelles valeurs transmettre aux enfants sur la place de chacun ? ; Comment se mettre d'accord entre parents ?

Les relations avec l'école : les inquiétudes face à la rentrée scolaire, le mode de fonctionnement de l'institution scolaire, la difficulté à comprendre les appréciations des professeurs.

OBJECTIFS :

Encourager l'expression des adultes référents éducateurs de l'enfant ;

Proposer aux parents un espace d'écoute et de partage convivial et anonyme ;

Développer les compétences parentales ;

Prévenir les situations de crise et de rupture dans la relation éducative.

MOYENS :

Le professionnel de l'Epe pose un cadre garant du respect des règles de confidentialité et du déroulement de la rencontre. La discussion s'engage à partir d'une situation concrète rencontrée par les participants. Chacun est invité à élaborer des pistes de réflexion, enrichies par les points de vue de l'autre.

300 cafés des parents® en 2015

CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Au sein des Epe, les conseillers conjugaux et familiaux (CCF) accueillent, informent et écoutent les personnes, les couples et les familles rencontrant des difficultés relationnelles, affectives ou sexuelles. Ils conduisent des entretiens individuels ou familiaux, animent des groupes de parole de jeunes, d'adultes, de parents et de professionnels, et effectuent de la prévention en milieu scolaire, associatif ou institutionnel.



OBJECTIFS :

Informer sur tout sujet ayant trait à la sexualité (contraception, IST...),

Accompagner les femmes dans le cadre d'une interruption volontaire de grossesse (IVG),

Soutenir les personnes dans la recherche d'une relation conjugale satisfaisante,

Proposer un espace d'écoute et de parole où il est possible de « tenir conseil ».

28 CCF
interviennent pour le
réseau des Epe

MOYENS :

À l'Epe, le conseiller conjugal et familial travaille en lien étroit avec les autres professionnels (médiateurs familiaux, psychologues...), ce qui permet, en cas de besoin, un passage de relais simplifié et rapide d'un service à l'autre. De même, il peut être amené à intervenir lors de Cafés des parents® et à effectuer des entretiens par téléphone sur les lignes de téléphonie sociale du réseau, tel Inter service parents, ou au sein des Points Accueil Écoute Jeunes (PAEJ) ou Espace écoute jeunes (EE) développés par le réseau.

Le réseau des Epe est un des organismes de formation agréés par le ministère des Affaires sociales pour délivrer la formation qualifiante au CCF.

ESPACE ÉCOUTE JEUNES (EEJ) POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES (PAEJ)

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Les EEJ et PAEJ du réseau sont des services anonymes et gratuits, assurés par des psychologues ou des conseillers conjugaux et familiaux, à destination des jeunes de 11 à 25 ans. Espaces de prévention généraliste, ils permettent d'aborder des questions personnelles, d'exprimer des préoccupations, d'obtenir des informations, de pouvoir parler et être écouté. Situés au siège de l'Epe ou dans le cadre de permanences déconcentrées en établissements scolaires, maisons du lien social, espaces santé... les EEJ et PAEJ s'inscrivent dans la prévention des conduites à risque et des ruptures familiales au moment de l'adolescence.

OBJECTIFS :

Accompagner le jeune dans sa construction identitaire et sa quête d'autonomie,

Soutenir l'estime de soi et développer les compétences psychosociales des jeunes,

Favoriser le dialogue dans le groupe familial et restaurer la place et le rôle de chacun.

Les entretiens durent en moyenne entre 30 et 45 minutes. Les jeunes sont libres de reprendre rendez-vous ou non. En moyenne, 60% des jeunes poursuivent après le premier entretien à l'EEJ-PAEJ. Dans 30% des situations, les adolescents sont reçus avec leurs parents, ou accompagnés d'un travailleur social.

MOYENS :

Les problématiques abordées par les jeunes recouvrent des sphères diverses :

Questions autour de l'école : baisse de motivation, absentéisme, désinvestissement scolaire, problèmes de comportement (conseil de discipline et mise à pied), difficultés d'apprentissage, orientation floue...

Relations familiales : séparation parentale et ses effets, incompréhensions et violences scolaires, refus des règles de vie, incohérences familiales sur les valeurs éducatives, surinvestissement des parents pour le travail scolaire, décès d'un parent, la rupture avec le père, recomposition familiale.

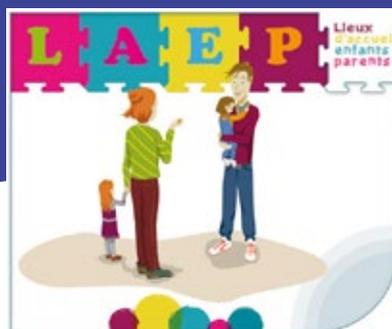
Conduites à risque : consommations de produits psychoactifs (cannabis, alcool), addictions aux jeux vidéo, rencontres « internet », fugue, vol, violences subies ou agies.

Histoires intimes : recherche de ses origines, relation amoureuse impossible, séparation amoureuse.

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS (LAEP)

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Un LAEP est une « maison ouverte », c'est-à-dire un lieu d'accueil et d'échange, destiné aux enfants de moins de 4 ans, accompagnés par leur(s) parent(s), grand(s)-parent(s), assistante maternelle, assistante familiale, ou tout adulte proche et responsable de l'enfant.



OBJECTIFS :

Venir dans un LAEP permet au tout-petit de :

- Faire l'apprentissage de la vie sociale, avec ses règles et frustrations, ses codes et usages
- Jouer et rencontrer d'autres enfants
- S'autonomiser progressivement et se socialiser
- Vivre des expériences qui lui seront utiles avant d'entrer en crèche ou en maternelle

Et aux adultes qui accompagnent l'enfant de :

- Se rencontrer et de partager un moment convivial
- Echanger leurs impressions ou leurs interrogations
- Découvrir leur enfant sous un nouveau jour, « pas comme à la maison »
- Trouver des éléments de réponse à leurs interrogations et un guidage vers d'autres structures

MOYENS :

Dans ce lieu de détente et de rencontre, qui n'est ni une crèche, ni une garderie, puisque l'accompagnateur de l'enfant reste présent, les tout-petits découvrent un univers inconnu, observent, écoutent, rencontrent les autres (enfants et adultes), en toute sécurité affective. Les enfants découvrent le lieu à leur rythme, il n'y a pas d'activités dirigées.

Les accueillants garantissent la qualité et la convivialité des conditions d'accueil, ainsi que la confidentialité des informations qui circulent.

« La participation repose sur une démarche volontaire et libre. Les parents décident de leur implication dans les échanges et font vivre le lieu par leur présence. »

12 469 accueils au sein du réseau Epe

MÉDIATION FAMILIALE

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Les Epe conduisent des médiations familiales sur 11 départements. L'accompagnement dans la séparation, le soutien à la parentalité, l'écoute, la mise en mot des difficultés, sont les notions essentielles abordées par les médiateurs familiaux des Epe lors des entretiens.

OBJECTIFS :

Favoriser le rétablissement de la communication entre les parents,

Travailler la coparentalité en conduisant les parents à accepter leur différence pour qu'ils se reconnaissent mutuellement dans leur statut de parent,

Aider les parents à exercer conjointement l'autorité parentale,

Contribuer à rendre les parents acteurs en soutenant leurs compétences parentales.

MOYENS :

Lors des permanences, les professionnels des Epe travaillent selon le processus de médiation familiale suivant :

1. La rencontre d'information : les personnes viennent seule ou en couple, le médiateur les informe des modalités et des différentes règles à respecter pendant la médiation. Lorsque ce premier entretien est individuel, la médiatrice propose une rencontre à l'autre personne par courrier ou par téléphone.

Suite à cette information les personnes décident d'engager ou non une médiation familiale

2. Une médiation s'effectue sur plusieurs étapes et comporte plusieurs entretiens communs. Chaque entretien dure en moyenne 2 heures. Ils ont lieu environ tous les 15 jours. Pendant les entretiens de médiation, le médiateur doit garantir un cadre qui donne aux personnes la possibilité de se rencontrer, de s'exprimer, et de se parler en toute sécurité.

3. Au terme de la médiation un protocole d'accord peut être signé par les deux parents et peut être soumis pour homologation au Juge aux affaires familiales, afin de rendre exécutoire les modalités travaillées pendant la médiation.

742
médiations
réalisées ou
en cours au
31 décembre
2015

LES EPE RÉALISENT DES :

- **médiations dites spontanées :** les personnes viennent solliciter le médiateur familial afin de réfléchir, évoquer, comprendre, préparer la séparation, trouver d'autres modalités concernant les droits de visite et d'hébergement de leur(s) enfant(s)...
- **médiations dites ordonnées :** le juge enjoint les personnes à s'informer sur la médiation familiale ou ordonne une médiation familiale avec l'accord des personnes.

ESPACES DE RENCONTRE ENFANTS - PARENTS

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Les espaces rencontre Epe sont des lieux neutres associatifs où des enfants viennent rencontrer le parent chez lequel ils ne résident plus. D'autres membres : grands-parents, parents, frères, sœurs, titulaires d'un droit de visite peuvent y être aussi accueillis. Ces lieux sont préconisés dans toute situation où la relation enfant-parent se révèle difficile en raison d'un droit de visite interrompu ou trop conflictuel.

OBJECTIFS :

Offrir un cadre garant de la protection de l'enfance et favorisant la reprise de contact avec le parent « absent » dans des conditions rassurantes,

Renforcer les ressources de l'enfant qui pourrait être pris à ses dépens dans un conflit de loyauté et consolider son identité.

« Il s'agit d'un lieu provisoire, un lieu de transition où se prépare l'avenir afin que des relations changent, évoluent, dans l'idée que des rencontres sans intermédiaire soient, un jour, possibles. »



MOYENS :

Les Juges aux affaires familiales peuvent être prescripteurs au travers d'une ordonnance ou d'un jugement concernant des situations de divorce, séparation conjugale ou familiale où le lien enfant-parent doit être préservé ou repris. Les espaces rencontre Epe peuvent aussi faire l'objet d'une saisine directe des familles.

ANALYSE DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

DESCRIPTION DE L'ACTION :

L'analyse de la pratique est un temps de prise de distance afin de se repérer dans la complexité des situations professionnelles rencontrées, de mieux identifier les places et positionnements de chacun. Elle s'adresse à des bénévoles ou des professionnels des secteurs social, éducatif ou sanitaire, vis-à-vis des publics qui leur sont confiés.

OBJECTIFS :

Permettre le partage et/ou le questionnement des pratiques par les professionnels en vue de renforcer la cohérence des interventions.

Analyser et gérer les émotions ressenties dans un espace intermédiaire, protégé, qui aménage du vide et permet de la pensée créatrice :

- vis-à-vis du public et de sa famille,
- vis-à-vis de l'équipe,
- vis-à-vis de l'institution.

Profiter de l'expérience et des ressources des uns et des autres.

MOYENS :

L'analyse de la pratique vise à permettre à chaque membre d'une équipe d'exprimer son ressenti vis-à-vis d'une situation professionnelle vécue par les participants, afin d'éviter au maximum la projection et l'identification personnelle. L'analyse des pratiques a pour but d'interroger sur les réponses adaptées aux situations données et non de « donner » des solutions.

Des structures et institutions diverses font appel au savoir-faire des Epe pour des analyses de la pratique :

Instituts Médico-Éducatifs

Établissements de placement d'enfants

Services Assistance Éducative en Milieu Ouvert

Associations de quartier

Structures Petite Enfance

Relais d'Assistants Maternelles

Lieux de Vie

C.C.A.S...

FORMATION DES ASSISTANTS MATERNELS

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Les Epe assurent la formation à la fonction d'assistant maternel dans le cadre défini par la loi du 27 juin 2005 précisant que les assistants maternels doivent, après obtention de leur agrément, suivre une formation obligatoire de 120 heures, dont 60 avant l'accueil effectif d'un enfant.

OBJECTIFS :

Identifier les besoins des enfants,

Installer et sécuriser des espaces de vie pour les enfants,

Assurer les soins d'hygiène corporelle et le confort des enfants,

Contribuer au développement et à la socialisation des enfants,

Organiser des activités,

Établir des relations professionnelles.

MOYENS :

Les professionnels des Epe forment aux deux modules obligatoires de 60 heures. Des intervenants extérieurs appuient les formateurs Epe : médecin (les maladies infectieuses), diététicienne (alimentation et préparation au CAP), éducatrice de jeunes enfants (l'éveil et le jeu), puéricultrice (accidents domestiques et préparation à l'épreuve du CAP).

Les thématiques suivantes sont abordées pendant les 10 jours de formations :

- la socialisation et autonomisation de l'enfant,
- les signes précurseurs de mal-être,
- l'agressivité de l'enfant,
- l'autorité : savoir poser des limites,
- la prise de conscience des difficultés vécues dans la pratique,
- travailler en MAM et micro-crèche,
- le handicap et la prise en charge chez l'assistante.



« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences. »

Françoise Dolto

03

• Revue •

L'ÉCOLE DES PARENTS

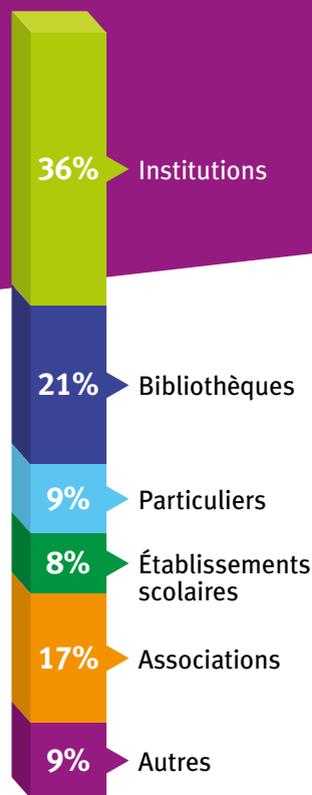
L'école des parents est, depuis sa création en 1949, une revue de référence dans le champ de la parentalité, de l'éducation et de la coéducation au sens large. Elle s'adresse à un public de professionnels de l'action sociale, de l'enfance et de la petite enfance, du soin, de l'école, de l'animation, mais aussi à des particuliers, par l'intermédiaire des bibliothèques et des médiathèques notamment.

Dans chaque numéro, *L'école des parents* se penche sur un grand thème de société en lien avec la sphère familiale, à travers des articles de fond, des interviews, des reportages et des contributions d'experts reconnus : pédopsychiatres, sociologues, psychologues, anthropologues... Elle donne aussi la parole aux acteurs de terrain concernés. Ces dossiers sont complétés par des chroniques régulières sur l'école, la santé et le droit de la famille, par des reportages sur des initiatives originales, une enquête sur la recherche scientifique, des critiques de livres et de jeux, et par le portrait d'une personnalité originale et engagée.

***L'école des parents* veille à respecter la diversité des approches psychologiques, sociologiques et philosophiques**, sans se limiter à un seul point de vue. Elle suit les grands enjeux de l'actualité au sein de l'Éducation nationale, de la famille et du social, avec le recul que lui permet sa parution bimestrielle.

L'école des parents est toujours très présente dans les bibliothèques, les médiathèques et les centres de formation, tels que les Instituts régionaux de travail social (IRTS), où chaque exemplaire est lu par 5 personnes en moyenne.

Les abonnés :



La rédaction est constituée d'une rédactrice en chef à temps plein, d'une secrétaire de rédaction à mi-temps et d'un maquettiste indépendant.

Elle ne comporte pas de journalistes fixes, et fait appel à des pigistes extérieurs et des experts.

La gestion des abonnements est traitée en interne. De nombreuses relances ainsi qu'une diffusion de la revue lors de congrès importants (AFPEN, OCIRP) ont permis de limiter la baisse du nombre d'abonnés, dans une période difficile pour la presse.

25 000 lecteurs

SIX NUMÉROS ONT ÉTÉ PUBLIÉS EN 2015 :



n°612 : Numéro spécial Le corps à l'adolescence

Actes du colloque de Fil Santé Jeunes de novembre 2014, enrichis

- Contribution de Didier Lauru, psychiatre et psychanalyste, sur la sexualité précoce.
- Contribution de Cristina Figueredo, anthropologue, sur les rites de passage.
- Zoom de Catherine Rioult, psychologue clinicienne, sur les ateliers d'écriture pour les adolescents qui se scarifient...



n°613 : Des quartiers et des jeunes

- Interview de Thomas Kirszbaum, sociologue, sur la politique de la ville et les quartiers.
- Interview de Marwan Mohammed, sociologue, sur les jeunes délinquants, l'école et la rue.
- Zoom sur l'éducation populaire : Joëlle Bordet, psychosociologue, « Oui à une société avec les jeunes des cités! »...



n°614 : Quand l'attention échappe. Enfants hyperactifs (TDA/H)

- Interview de Patricia Garouste, psychologue scolaire, sur l'accompagnement des enfants TDA/H.
- Reportage au CHU de Nîmes sur des ateliers pour enfants atteints de TDA/H et leurs parents.
- Point de vue : Patrick Landman, pédopsychiatre, « TDA/H. Nouvelle maladie? »...



n°615 : Numéro spécial Séparations conflictuelles. La parole de l'enfant

Actes du colloque de l'Epe de l'Hérault, enrichis.

- Reportage sur l'espace rencontre parents-enfants de l'Epe du Var.
- Interview de Benoit Bastard, sociologue, sur l'aliénation parentale.
- Interview de Laure Dilly-Pillet, avocate d'enfant au barreau de Montpellier...



n°616 : L'enfant orphelin

- Zoom sur l'adolescent orphelin : Guy Cordier, pédopsychiatre, « L'adolescent orphelin. L'impossible désidéologie ».
- Reportage sur l'association Empreintes, qui accompagne les familles endeuillées.
- Enquête sur les orphelins et l'école : Jérôme Clerc, docteur en psychologie, et Justine Berteloot, psychologue, « Apprentissages. Une mémoire saturée »...



n°617 : Les aidants familiaux

- Interview de Serge Guérin, sociologue spécialisé dans le vieillissement, « Je suis un adepte de la politique des petits pas ».
- Reportage sur la Maison des aidants de Nantes.
- Zoom de Marie Hermann, psychologue et animatrice de l'atelier des aidants à l'Epe de Moselle...

PARTENARIAT ÉRÈS

La FNEPE a **signé fin septembre un partenariat avec les éditions érès**, un éditeur majeur dans le champ des sciences humaines, pour co-éditer la revue *L'école des parents* à partir du 1^{er} janvier 2016.

À cette occasion, la revue adoptera un format plus réduit et deviendra trimestrielle. Elle sera accompagnée, deux fois par an, d'un supplément, qui analysera en profondeur une thématique liée à l'éducation.

Ce partenariat devrait permettre à la revue de gagner en visibilité (service de presse, site internet d'Erès, présence lors des colloques, etc.) et d'étendre sa diffusion : en numérique, via le site Cairn : www.cairn.info/revue-l-ecole-des-parents.htm et en librairie.



L'école des parents & érès

ONT LE PLAISIR DE VOUS PRÉSENTER LA NOUVELLE FORMULE DU MAGAZINE !

L'école des parents, revue de référence sur la parentalité et l'éducation, s'associe à érès, éditeur majeur dans le champ des sciences humaines.

À cette occasion, elle adopte un **format plus réduit** et devient trimestrielle. Elle sera accompagnée, deux fois par an, d'un **livre supplément**, qui analysera en profondeur une thématique liée à l'éducation.

Dans chaque numéro, la revue se penche sur un **sujet de société** en lien avec la sphère familiale, à travers **des interviews, des reportages et des contributions d'experts** : pédiopsychiatres, sociologues, anthropologues... Elle accueille aussi de prestigieuses signatures : **Caroline Eliacheff** pour un billet d'humeur, **Serge Tisseron** pour un décryptage cinéma, et **Philippe Meirieu** pour une chronique sur les parents et l'école.

Bonne lecture !

Daniel Marcell
Professeur de pédopsychiatrie et
président de la Fédération nationale
des écoles des parents
et des éducateurs.



L'abonnement et l'achat au numéro peuvent se faire en ligne sur le site www.ecoledesparents.org
par téléphone : 01 47 53 62 70
ou par mail : secretariat@ecoledesparents.org

4 Numéros + 2 livres suppléments



= 49€/an

BULLETIN D'ABONNEMENT

Oui Je m'abonne par courrier en renvoyant le coupon ci-joint à L'école des parents - 180 bis, rue de Grenelle - 75007 Paris.

Je joins mon règlement par :

- Chèque à l'ordre de la Fnepe
- Mandat ou virement administratif

- 1 an (4 numéros + 2 suppléments) au prix de 49€ (Europe et Dom-Tom : 55 € - Autres pays : 58 €)
- 2 ans (8 numéros + 4 suppléments) au prix de 92€ (Europe et Dom-Tom : 104 € - Autres pays : 110 €)

Oui Je m'abonne en ligne sur le site www.ecoledesparents.org et je règle par CB ou par paypal (paiement sécurisé)

M^{me} M.

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Ville _____ CP

Tél. _____ Fax _____

E-mail : _____

DATE & SIGNATURE :

VENTE AU NUMÉRO :

Pour vous procurer les anciens numéros, consultez le site

www.ecoledesparents.org

« L'amour parental est une ascèse, il s'agit de donner, de transmettre puis d'accepter que ces dons et transmissions réussis amènent l'enfant, devenu adulte, vers d'autres rives, d'autres rêves et d'autres investissements d'amour. Cet art martial du don qui n'attend rien en retour est méconnu en tant que tel, pourtant, c'en est un. »

Catherine Dolto, pédiatre, haptothérapeute

04

• Actualités 2015 •

MOBILISATION POUR LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

L'année 2015 a été marquée par de tragiques évènements qui ont visé le cœur des valeurs républicaines. Rapidement après les attentats du mois de janvier de nombreuses rencontres autour d'une grande mobilisation pour les valeurs de la République ont été organisées au plan national et local mobilisant fortement la FNEPE et son réseau.

La FNEPE a notamment participé :

Le 15 janvier, à une rencontre des associations de jeunesse et d'éducation populaire, partenaires de l'école publique avec :

- la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,
- le ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports,
- la secrétaire d'État en charge de la Politique de la ville.

Ces échanges ont contribué aux onze mesures issues de la grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République, présentée par Najat Vallaud-Belkacem le jeudi 22 janvier 2015.

Transmission des valeurs républicaines, laïcité, citoyenneté et culture de l'engagement, lutte contre les inégalités et mixité sociale, mobilisation de l'enseignement supérieur et de la recherche sont au centre de ces mesures.

Le 28 janvier, à une rencontre des représentants des associations et fédérations partenaires de la branche Famille de la CNAF. Cette réunion faisait suite à l'invitation

- des présidentes, présidents, directrices et directeurs de Caf, le 23 janvier, par Marisol Touraine, ministre en charge des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes,
- de Laurence Rossignol, alors secrétaire d'État chargée de la Famille, de l'Enfance, des Personnes âgées et de l'Autonomie.

Au-delà d'un moment privilégié sur le partage de valeurs communes, l'assemblée a exprimé la volonté de structurer les partenariats via une dynamique collective et la mise en commun d'actions.

CHARTRE DE LA LAÏCITÉ

de la branche famille

La CNAF a décidé de poursuivre les travaux de réflexion afin d'élaborer un plan d'action institutionnel. Trois ateliers thématiques se sont tenus au cours du 1^{er} semestre auxquels la FNEPE a participé.

...✚ **Atelier 1** : la laïcité, une valeur qui transcende l'ensemble des politiques familiale et sociale de la branche Famille et de ses partenaires ;

...✚ **Atelier 2** : la ré-interrogation des pratiques des professionnels et l'importance des évolutions liées à l'internet et aux réseaux sociaux ;

...✚ **Atelier 3** : le repérage des situations et l'accompagnement des familles confrontées à la radicalisation.

Le conseil d'administration de la CNAF a adopté en septembre 2015 la charte de la laïcité de la branche Famille, élaborée avec ses partenaires, dont la FNEPE, suite aux rencontres et ateliers menés au premier semestre 2015.

Cette charte s'adresse aux partenaires, mais aussi aux allocataires et aux salariés de la branche Famille. Son but est d'impulser une dynamique collective et d'affirmer le respect de valeurs fondamentales.

Elle s'organise autour de quatre objectifs :

- **un message fort** : l'enjeu de la paix civile et la réaffirmation des valeurs fondatrices de la République ;
- **un principe de proportionnalité** appliqué aux règles de vie et d'organisation ;
- **une attention portée aux personnes** et aux réalités de terrain ;
- **une charte** qui n'a pas vocation à tout régler, mais qui doit s'articuler avec d'autres outils.

Charte
de la laïcité
de la branche Famille
avec ses partenaires



PRÉVENTION DES ENGAGEMENTS RADICAUX

Le réseau des Epe a vocation à accueillir, accompagner, orienter et, si nécessaire, prendre en charge, les jeunes et/ou les familles pris dans des processus délétères, pouvant favoriser des conduites à risques de tous ordres. Dans ce cadre, la FNEPE et le réseau des Epe ont été particulièrement mobilisés dans le contexte post-attentats 2015.

Les 12 et 27 novembre, à l'invitation du ministère de l'Intérieur et du ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, la FNEPE a ainsi apporté sa contribution sur l'accompagnement des familles, des proches et des jeunes engagés dans un processus de radicalisation.



Ministère des Familles, de l'Enfance
et des Droits des femmes

La FNEPE a également souhaité que son prochain colloque s'intitule : « *Adolescents en quête de sens : parents et professionnels face aux engagements radicaux* ».

...❖ ***La question du sens est au cœur de l'adolescence et vient faire rupture avec l'enfance. L'adolescent a un besoin impérieux de donner un sens à sa vie et recherche, pour cela, des engagements forts : citoyens, religieux, artistiques...***

...❖ ***Aujourd'hui, de nombreux jeunes sont dans des situations à risque et ne trouvent ce sens que dans des engagements parfois radicaux. Que l'on parle de dogmatisme, d'engagement sectaire, de radicalisation, ce sont les mécanismes à l'œuvre qui doivent être questionnés : les problématiques parentales, l'absence de modèles sociétaux, l'échec scolaire...***

Ce colloque est programmé le 11 mars 2016 à Toulouse, sous le haut patronage de Laurence Rossignol, avec le soutien de l'Epe de Haute-Garonne et des éditions érès (partenaire de la Revue *L'école des parents*).



Faire du réseau Epe un acteur identifié dans la prévention des risques de radicalisation sera une priorité poursuivie en 2016.

Les actions suivantes sont notamment programmées :

- la construction d'une dynamique commune avec le réseau national des Maisons des Adolescents sur cette problématique,
- l'établissement d'un référentiel d'actions mises en place par les Epe sur ce champ.

PAEJ, UN DISPOSITIF RECONNU PAR LES POLITIQUES DE JEUNESSE

Le réseau des Epe est très actif au sein de l'Association Nationale Point Accueil-Écoute Jeunes (ANPAEJ) grâce à l'investissement de Blandine SAGOT, directrice de l'Epe de l'Hérault et Marjorie MICOR, directrice de l'Epe de Moselle en tant que déléguées régionales de l'ANPAEJ.

Chaque année, la FNEPE participe au séminaire annuel de l'ANPAEJ réunissant des acteurs des Points accueil-écoute jeunes (PAEJ), des Espaces santé jeunes (ESJ) et des Maisons des adolescents (MDA).



Le 6^e Séminaire Inter-Réseaux avait pour thématique « PAEJ-ESJ/MDA, Ensemble pour une politique publique en faveur de la santé des jeunes et à la hauteur des enjeux actuels »

Missions - Maillage territorial - Posture et façons de faire

<http://anpaej.fr/ca-ag-seminaires/>

Lors de cette rencontre, il fut question de **la réalisation, au cours du 1^{er} semestre 2015, d'une étude menée par le cabinet Alenium.**

Objectif : disposer d'un diagnostic quantitatif et qualitatif de l'ensemble des dispositifs PAEJ sur le territoire national dans l'accompagnement des jeunes et de leurs interactions avec les autres dispositifs chargés de l'accueil, de l'information et de l'accompagnement des jeunes les plus vulnérables.

Après plusieurs années de baisse drastique des crédits sur ces dispositifs, cette étude devrait permettre de :

- rénover le dialogue de gestion budgétaire entre la DGCS et les DRJSCS et d'objectiver la répartition des crédits disponibles pour 2016,
- améliorer la visibilité des PAEJ,
- faciliter les articulations avec l'ensemble des partenaires,
- permettre une bonne accessibilité du public.

Les hypothèses d'évolution et les sept recommandations dégagées par le rapport ont été présentées le 21 septembre 2015. Elles s'articulent autour de 3 objectifs :

- 1 s'assurer d'une réponse ad hoc aux besoins des jeunes
- 2 inscrire et renforcer la complémentarité des PAEJ avec les autres acteurs (prévention spécialisée, MDA...)
- 3 renforcer la gouvernance et le pilotage institutionnel

Ces propositions contribuent également à l'avancement des travaux interministériels devant consolider l'inscription des PAEJ dans les politiques publiques en faveur de la Jeunesse : « Plan Priorité Jeunesse » ; Protection de l'Enfant ; Feuille de route 2015-2017 ; Souffrance Psychique et Santé des Jeunes, etc.

PARTICIPATION À LA CRÉATION D'UN RÉSEAU NATIONAL DES LAEP

Le réseau des Epe comprend à ce jour 10 lieux d'accueil enfants-parents (LAEP), mais ce dispositif est amené à se développer au vu des orientations de la CNAF. Ainsi, la FNEPE a participé le 30 novembre 2015 à la réunion visant à finaliser le cadre de travail pour le futur réseau national des LAEP porté par l'association Le Furet.

OBJECTIFS :

...❖ **Créer** au niveau national un réseau qui regroupe les réseaux existants ou émergents de LAEP ;

...❖ **Construire des réseaux de partenaires engagés** dans l'action, le soutien institutionnel, la réflexion et la recherche en proposant des espaces de rencontres qui permettent aux différents acteurs de croiser leurs points de vue, leurs pratiques, leurs recherches.

En 2016, la FNEPE invitera son réseau à participer à ces réunions afin de contribuer à la réflexion sur les besoins, les outils, et les apports du réseau pour les LAEP.

La CNAF, conformément à sa convention d'objectifs et de gestion (Cog) signée avec l'État pour la période 2013 - 2017, poursuit le développement des LAEP en accentuant leur maillage territorial, tout en améliorant la qualité du service rendu aux familles.

FEUILLE DE ROUTE 2015-2017 DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

La FNEPE participe à la commission Enfances, Familles, Jeunesse de l'Uniopss. Dans ce cadre, la feuille de route 2015-2017 de la protection de l'enfance a été débattue. Présentée en juin 2015 par Laurence Rossignol, alors secrétaire d'État chargée de la Famille, des Personnes âgées et de l'Autonomie, lors des Assises nationales de la Protection de l'enfance, cette feuille de route est **centrée sur l'enfant, ses besoins et la réaffirmation de ses droits.**

Elle comprend 101 actions concrètes organisées en deux volets complémentaires :

D'une part les orientations, définies à partir d'objectifs prioritaires comme :

- ...❖ la stabilité des parcours des enfants,
- ...❖ le soutien dans le passage à l'âge adulte,
- ...❖ le développement de la prévention périnatale.

D'autre part, les leviers à mobiliser pour atteindre ces objectifs tels que :

- ...❖ la création d'une instance nationale de pilotage,
- ...❖ le décloisonnement des interventions,
- ...❖ le soutien à la formation.

SCHÉMAS DÉPARTEMENTAUX DES SERVICES AUX FAMILLES

Pour soutenir efficacement les familles et permettre aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle, le gouvernement s'est fixé un objectif ambitieux en matière de développement de solutions d'accueil pour les jeunes enfants entre 2013 et 2017.

Afin d'aider concrètement les parents dans l'exercice de leur fonction parentale, il a également fixé des objectifs concernant les dispositifs de soutien à la parentalité :

- réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP),
- lieux d'accueil enfants-parents (LAEP),
- contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS),
- médiation familiale,
- espaces de rencontres.

Cette démarche partenariale initiée dans 59 départements réunit les acteurs de la petite enfance et du soutien à la parentalité, dont les Epe, qui ont été sollicitées à différents stades du processus selon le territoire.

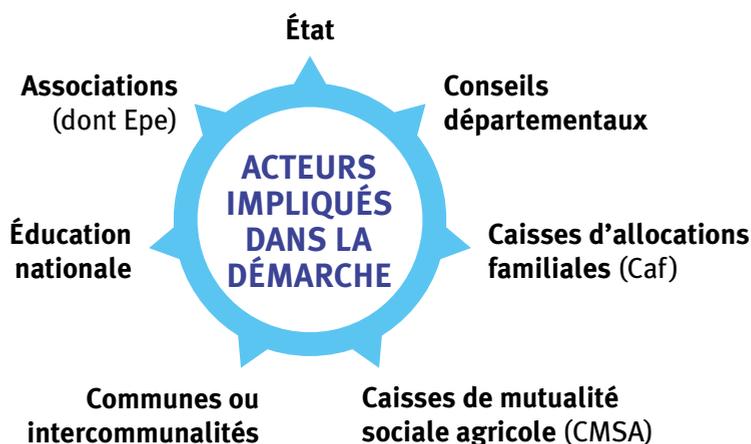
Certaines Epe ont participé au comité de pilotage et aux comités techniques chargés d'élaborer le diagnostic et le plan d'action partenarial tandis que d'autres Epe ont pu s'investir dans les schémas départementaux une fois que ces derniers ont été signés.

Afin d'accompagner les Epe face à ces évolutions majeures des politiques publiques de soutien à la parentalité, la FNEPE a travaillé en lien étroit avec la DGCS et la CNAF qui pilotent la mise en œuvre au plan national de ces nouveaux schémas.

La FNEPE a ainsi pu régulièrement transmettre aux Epe les documents relatifs à la mise en œuvre des schémas départementaux des services aux familles (circulaires, dossier de presse, guide pratique) et demander aux Epe un reporting sur l'état du déploiement dans leur département.

Ces échanges ont permis à la **fédération d'apporter sa contribution, le 12 octobre 2015, à la journée technique sur le déploiement des schémas des services aux familles organisée par la DGCS** en participant aux ateliers : *Comment développer une offre de soutien à la parentalité adaptée ? et Comment mieux articuler la démarche schéma avec la gouvernance existante ?*

UNE DÉMARCHE PARTENARIALE



Priorités nationales de la COG État-CNAF 2013-2017 fixant les orientations stratégiques des schémas départementaux des services aux familles

Réduire les inégalités territoriales en matière d'accueil de jeune enfant, tant sur les modes d'accueil individuel que collectif

Mailler progressivement le territoire en matière d'offre d'accompagnement à la parentalité

Améliorer l'information des familles sur l'offre disponible

Développer les outils d'apprentissage de la langue (lutte contre l'illettrisme, Français langues étrangères, alphabétisation)



1 Faciliter l'accès des familles vulnérables (familles précaires, familles monoparentales, familles confrontées au handicap, à l'illettrisme, etc) aux services d'accueil de la petite enfance et au soutien à la parentalité pour garantir l'universalité d'accès et la mixité

4 Faciliter une action coordonnée des acteurs sur le territoire

6 Favoriser le recrutement et la formation des professionnel-les de la petite enfance

STRUCTURATION ET FINANCEMENT ASSOCIATIF – Outils réseau

Le jeudi 19 novembre 2015, la FNEPE a organisé une journée d'échanges pour les membres de son réseau afin de travailler sur la consolidation et le développement des missions et actions Epe.



L'**UNADEL** (Union nationale des acteurs et structures du développement local) était invitée par la FNEPE pour livrer une mise en perspective des enjeux du financement associatif. Les thèmes suivants ont été abordés :

- Evolutions du cadre juridique et territorial des subventions (Loi ESS / Circulaire Valls du 29 septembre 2015 / Lois MAPTAM ET NOTRÉ)
- Dons et Legs
- Ingénierie financière des associations
- Développement des prestations privées

« Au cœur de la société civile, les associations occupent une place essentielle dans la vie collective de la Nation et le fonctionnement de notre modèle de société. »

Manuel Valls, premier ministre

La subvention est pour la première fois définie dans la loi (Loi ESS du 21/07/2014)

Reconnaissance des associations en tant que partenaire de l'État et des collectivités territoriales dans leur rôle de co-construction des politiques publiques (Circulaire Valls).



L'**UNIOPSS** (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) était également invitée afin de présenter aux Epe les outils développés par la structure pour appuyer stratégiquement et techniquement ses membres, dont la FNEPE fait partie.

MISSION DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT (DLA)

Le DLA est un dispositif public, créé par l'État et la Caisse des Dépôts, et porté par des structures non lucratives dans les territoires. Il vise la pérennisation, la consolidation et/ou le développement des emplois pour les structures d'utilité sociale. Il s'agit d'une démarche volontaire et l'accompagnement est le plus souvent gratuit pour les structures.

37% des structures accompagnées dans le cadre du DLA appartiennent au champ sanitaire et social

5 Epe ont recours au DLA sur la période 2014-2015

MISSION SERVICE CIVIQUE

En septembre 2015, l'Uniopss a été agréée pour la mise à disposition de volontaires de service civique auprès de ses adhérents.

QUOI ? un engagement volontaire de 8 mois, d'une durée hebdomadaire comprise entre 24h et 35h

OÙ ? au sein des associations de solidarité du réseau Uniopss (Adhérents nationaux, Uriopss et adhérents respectifs)

POUR QUI ? ouvert à tous les jeunes de 18 à 25 ans et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap, sans prérequis

POURQUOI ? pour réaliser des missions d'intérêt général complémentaires de l'action des salariés et des bénévoles (actions de sensibilisation à la santé, accompagnement scolaire des enfants, alphabétisation des adultes, lutte contre l'isolement des personnes âgées...)



Accueillir des jeunes en service civique signifie pour les Epe :

- Apporter son soutien à l'engagement des jeunes
- Œuvrer au renforcement de la cohésion sociale
- Contribuer à l'insertion professionnelle des jeunes

Cette journée, riche en partages d'expériences et de connaissances a permis aux Epe d'identifier des axes possibles de développement, aussi bien en termes d'activités que de moyens.

21 participants Epe

16 Epe représentées

« Parce que l'espoir d'un monde meilleur a fait place à la crainte d'un monde pire, parce que la vie privée est devenue plus sacrée que la vie publique, parce que nos sociétés produisent des individus rares et précieux programmés pour une vie longue, un nouvel idéal commence à prendre forme sous nos yeux : le développement durable de la personne. Assurer ce développement "du berceau à la tombe", tel est le grand dessein politique de la seconde modernité, la tâche centrale qu'un État-providence, radicalement repensé, pourra prendre en charge. »

Pierre-Henri Tavoillot, philosophe,
président du Collège de philosophie

05

• Thématiques
2015 •

PARTICIPATION au Collectif des Associations Partenaires de l'École publique (CAPE)



Le Collectif des Associations Partenaires de l'École (CAPE), créé en 2009, rassemble 23 organisations parmi lesquelles des associations éducatives, des mouvements pédagogiques et des mouvements d'éducation. Promouvant une éducation humaniste et laïque, le CAPE a pour but :

- d'organiser la réflexion collective sur les questions éducatives et pédagogiques dans la diversité des approches et des positions,
- d'établir un rapport collectif plus efficace dans les relations politiques et fonctionnelles avec l'État, en particulier le ministère de l'Éducation nationale et les associations nationales de collectivités territoriales.

La FNEPE a intégré le CAPE en 2014 et co-pilote depuis le premier trimestre 2015 un **groupe de travail sur les relations familles-école** avec ATD Quart Monde et les FG PEP.

Ce groupe de travail a contribué à la **création d'une formation e-learning intitulée « École et associations : une alliance pour la réussite éducative »** pour l'École supérieure de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESENESR).

En ligne depuis décembre 2015, cette formation destinée aux personnels d'encadrement de l'institution scolaire se décompose en 6 entrées thématiques :

- présentation du CAPE,
- citoyenneté, laïcité, diversité,
- décrochage scolaire : l'affaire de tous,
- relations école-parents,
- formation et pédagogie,
- éducation et territoire.

En présentant des actions menées sur le terrain en faveur de la réussite de tous les élèves et de l'insertion professionnelle et sociale, les structures membres du CAPE démontrent le sens d'un partenariat renforcé avec l'école et suscitent l'envie des personnels encadrants de l'Éducation nationale de s'investir dans des projets locaux avec ces associations.

Le Président de la FNEPE, Daniel Marcelli, clôture le module « relations école-parents » :



RENOUVELLEMENT DE L'AGRÉMENT NATIONAL

« Association éducative complémentaire de l'enseignement public » 2015-2020

L'agrément national a été délivré par arrêté de la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche le 3 mars 2016 suite à l'étude de notre demande de renouvellement lors du Conseil national des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public (CNAECEP) en juillet 2015.

La FNEPE et le réseau des Epe agissent au service des alliances éducatives en lien avec l'institution scolaire en intervenant très régulièrement sur les thématiques suivantes :

- l'orientation scolaire
- l'absentéisme, la phobie et le décrochage scolaire
- le soutien aux équipes éducatives et enseignantes
- les relations familles-école
- la violence à l'école, lutte contre le harcèlement
- la prévention éducation à la vie, santé, sexualité, relations garçons-filles



Nombre d'actions menées par le réseau en lien avec l'Éducation nationale.

En 2015

14 000 élèves et enseignants sensibilisés ou formés à des actions éducatives à travers le réseau ;

70% des académies bénéficient des actions éducatives menées par les Epe ;

235 actions recensées à destination de publics ciblés (jeunes, parents, professionnels) en lien avec l'Éducation nationale en 2015 soit **près de 38% d'actions supplémentaires en 5 ans.**



CONTRIBUTION

au débat public

En 2015, la FNEPE a participé à une table ronde intitulée «**Décrochage scolaire place et rôle des familles**» lors des rencontres Pupilles de l'Enseignement Public (PEP) des 10,11 et 12 décembre.

Cette rencontre a permis de mettre en lumière **le rôle essentiel que jouent les parents dans la prévention et le traitement du décrochage** et plus globalement la nécessité que l'expression et la participation des parents au sein de l'institution scolaire soit renforcée.

La FNEPE a également été sollicitée pour une intervention dans le cadre du salon européen de l'éducation, lors de la Conférence nationale de refondation de l'éducation : «**École et acteurs de l'éducation : partager des valeurs, des pratiques et un horizon commun**» organisée par le CAPE et la Ligue de l'Enseignement les 19 et 20 novembre.

La FNEPE devait intervenir sur l'atelier «**Parents et familles, premiers éducateurs et citoyens**», malheureusement le salon européen de l'éducation a été annulé suite aux tragiques événements du 13 novembre.

PARTENARIAT

rapproché entre la FNEPE et l'AFSSU



De par leurs champs d'interventions complémentaires, la FNEPE- le réseau des Epe et l'Association française de promotion de la santé dans l'environnement scolaire et universitaire (AFSSU) entretiennent des liens de partenariats forts.

En 2015, les Epe de l'Hérault et de la Loire-Atlantique ont participé à l'ouvrage collectif de l'AFSSU dirigé par Hélène Romano, docteur en psychopathologie clinique-HDR et expert près les tribunaux intitulé *Pour une école bienveillante, Prévenir les risques psychosociaux scolaires*.

Cet ouvrage définit, pour la première fois, la spécificité des risques psycho-sociaux (RPS) en milieu scolaire. Les Epe 34 et 44 présentent le travail mené dans notre réseau sur les questions de prévention santé à travers des actions d'accompagnement à destination des enseignants du primaire et dans le cadre d'un Point écoute pour les parents®.



FORMATION AU « JEU DES 3 FIGURES » de Serge Tisseron

Prévenir la violence et le harcèlement scolaire en développant l'empathie dès l'école maternelle, tel est l'objectif énoncé dans le cadre des préconisations de lutte contre les violences à l'école développées par le ministère de l'Éducation nationale.

Serge Tisseron(*), a mis au point, puis expérimenté, un protocole de jeu de rôle susceptible d'être pratiqué par les enseignants des classes maternelles après une formation. Il s'agit du *Jeu des 3 figures* par allusion aux trois personnages présents dans la plupart des histoires regardées et racontées par les enfants : l'agresseur, la victime et le tiers qui peut être simple témoin, sauveteur ou redresseur de tort.

Pour déployer à plus grande échelle la pratique du Jeu des 3 figures et répondre aux demandes de formation des psychologues de l'Éducation nationale et des enseignants, Serge Tisseron a fait appel à **la FNEPE et a ainsi formé un pôle d'une vingtaine de professionnels, psychologues cliniciens** pour la plupart, sur l'ensemble du territoire national.

La formation théorique s'est déroulée sur 3 jours en novembre 2014, janvier et mai 2015. L'objectif est de mieux comprendre la place de l'empathie dans la régulation des conflits au sein des classes. Entre chaque journée de formation, les professionnels des Epe ont pratiqué le jeu des 3 figures de manière hebdomadaire dans une classe d'école maternelle.

En 2015

360 élèves environ ont bénéficié du jeu des 3 figures (via les psychologues du réseau Epe)

40 enseignants ont été formés à Rouen et Poitiers par le réseau en 2015

OBJECTIFS :

Sur le plan pédagogique : le J3F correspond à cinq des six objectifs que les programmes français fixent à l'école maternelle : s'approprier le langage, apprendre les règles de la socialisation et du bien vivre ensemble, agir et s'exprimer avec son corps, mettre en œuvre l'imagination, et valoriser la référence à l'écrit.

Sur le plan éducatif : l'objectif principal du J3F est le développement de la capacité des enfants à se mettre à la place de l'autre, et l'apprentissage de comportements pro-sociaux contribuant à réduire la violence et à encourager l'appel à l'adulte comme régulateur des conflits.

(*) Serge Tisseron est psychiatre et psychanalyste, Directeur de recherches (HDR) à l'Université Paris VII Denis Diderot. www.sergetisseron.com

L'ENFANT ET LE SPORT

Le 9 octobre 2015, la FNEPE a organisé une journée d'étude inter-Epe sur la pratique sportive chez l'enfant et l'adolescent, et la relation éducative qu'elle implique.

Livret diffusé à
5 000 exemplaires

.....

Cette rencontre a été l'occasion d'appréhender finement l'organisation du champ sportif en France et de présenter la dernière publication du réseau **Activité physique et sport, comment accompagner l'enfant ?** Outil élaboré à partir de l'expérience de l'Epe de Haute-Garonne auprès du Toulouse Football Club, ce document ludique et pédagogique est destiné à soutenir les professionnels et animateurs sportifs bénévoles. **Axé sur le développement de l'enfant, ce livret d'information décrit les caractéristiques physiques et psychoaffectives du jeune par tranche d'âge, et pour chacune d'elles, conseille l'adulte accompagnant.**

Ainsi, les rapports au corps, à autrui et au groupe sont décryptés tout au long du parcours sportif de l'enfant.

.....

Outre les fédérations sportives et clubs, ce livret peut intéresser également les enseignants, les éducateurs de centres de loisirs et les parents.



Cette brochure est en téléchargement libre sur le site de la FNEPE : www.ecoledesparents.org. Elle peut être également commandée en version papier.

PERSPECTIVES : développement de nouveaux champs d'actions pour les Epe intéressées

.....

Analyse de la pratique professionnelle dans les clubs sportifs ou à la demande de municipalités ;

.....

Intervention dans les parcours de formation professionnelle qualifiante et diplômante (BAFA / BPJEPS / DEJEPS / BEES)...

L'ENFANT ET LE DEUIL

Lauréats de l'appel à projet de la fondation d'entreprise OCIRP « Au cœur de la famille », la FNEPE et son réseau ont travaillé sur la thématique de l'accompagnement du deuil chez l'enfant et l'adolescent en 2015.

Grâce au soutien de la fondation Ocirp, la FNEPE en lien avec l'Epe de Haute-Garonne a élaboré un livret d'information intitulé **Face au décès d'un parent, comment accompagner l'enfant ?** Inscrit dans une démarche de prévention des risques associés à la mort d'un parent ; troubles identitaires chez l'enfant, difficultés éducatives du parent, cet outil décrit le processus de deuil chez l'enfant et l'adolescent en proposant des pistes de réflexion et de compréhension aux adultes pour leur permettre d'accompagner au mieux le jeune endeuillé.



Dans ce cadre, la FNEPE a organisé le vendredi 10 avril 2015 une **journée de sensibilisation à l'accompagnement du deuil de l'enfant orphelin destinée aux professionnels et bénévoles du réseau**. Ce temps de qualification des personnels des Epe a été rythmé par les interventions de :

Mme Emmanuelle Enfrein, responsable de la Fondation d'entreprise Ocirp, qui a dressé un tableau global de la situation de l'orphelinage en France (qui sont les orphelins en France ? quelles sont les conséquences de cette rupture de vie ? quels sont les enjeux de leur prise en charge ?)

Mme Renée Guignardeau, psychotérapeute et bénévole de l'association Elisabeth Kübler-Ross, a présenté l'atelier d'art-thérapie pour enfants qu'elle anime : « L'arbre à papillons ».

Livret diffusé à 8000 exemplaires



Cette brochure est en téléchargement libre sur le site de la FNEPE : www.ecoledesparents.org. Elle peut être également commandée en version papier.

Créée en 2009, la Fondation Ocirp « Au cœur de la famille » soutient des actions en direction des orphelins pour les accompagner et les aider à construire leur avenir.

... OBJECTIF : Faire connaître et reconnaître la situation de l'état d'orphelin qui concerne en France 800 000 jeunes de moins de 25 ans, soit en moyenne 1 enfant par classe (Chiffres INED – 2003)

LIVRET

«Et si on s' parlait de l'estime de soi?»

En 2015, à l'initiative des **Petits citoyens**, la FNEPE a participé à la réalisation du livret «*Et si on s' parlait de l'estime de soi?*», en partenariat avec e-Enfance, la Croix-Rouge, la Fondation d'Auteuil et le Secours populaire.



1 650 exemplaires
distribués dans le
réseau des Epe

Ce livret, distribué dans l'ensemble des Epe, est **articulé autour de 10 discussions** et a pour **objectif de renforcer les compétences psychosociales des enfants de 7 à 11 ans.**

À travers les permanences et les animations dans les établissements scolaires, les points d'accueil écoute jeunes (PAEJ) et espaces écoute jeunes (EEJ), les Epe sont en contact avec les enfants et ceux qui les entourent. Le réseau Epe travaille sur la question de l'estime de soi des jeunes enfants depuis plusieurs années. Toutefois, il n'est pas simple d'aborder avec des enfants l'estime de soi, notion pleine de nuances, souvent confondue avec la confiance en soi, et qui ne parle pas, au premier abord, aux jeunes. De plus, les outils pédagogiques sur cette question sont rares.

La FNEPE va ainsi poursuivre ce projet en 2016 par la réalisation d'un outil de médiation à destinations des professionnels du champ socioéducatif et par l'organisation d'une journée d'étude.

PARTENARIATS MUTUELLES

MGEN : Conférences-débats et ateliers

«Accompagner l'estime de soi des jeunes enfants»

«Un enfant, comme un adulte, ne peut construire son estime de lui-même tout seul. L'estime de soi se construit dans la relation à l'autre et aux autres.»



Extraits du livret «Accompagner l'estime de soi des jeunes enfants» FNEPE-MGEN

En 2015, le partenariat entre la FNEPE et la MGEN s'est poursuivi afin de développer un programme d'accompagnement à la parentalité sur l'ensemble des départements français. Les premiers éléments d'évaluation

de ce programme, prévoyant l'animation de conférences-débat et ateliers autour de deux thématiques (estime de soi et être-devenir parent), ont permis d'adapter le contenu des actions aux attentes et besoins des parents mutualistes.

En conséquence, la FNEPE et la MGEN ont travaillé fin 2015 à un réajustement du projet pour aboutir au maintien et au renforcement des animations sur l'estime de soi des jeunes enfants, avec la possibilité d'organiser des ateliers sur différents thèmes en lien avec la thématique :

- Aider son enfant à reconnaître sa valeur et ses compétences,
- Le développement de l'enfant selon les âges,
- L'impact des réseaux sociaux,
- Estime de soi et prévention des comportements addictifs,
- Parentalité positive et communication non violente...



HARMONIE MUTUELLE : édition d'un guide sur l'estime de soi

Au dernier trimestre 2015, Harmonie Mutuelle a fait appel à la FNEPE et à son réseau, spécialistes des questions relationnelles et psychosociales, pour produire du contenu éditorial sur la thématique de l'estime de soi.

Matérialisé par la création d'un livret intitulé «L'estime de soi... de la petite enfance à l'âge adulte, un terreau pour bien grandir», ce document sera remis aux adhérents mutualistes dans le cadre des actions de prévention proposées par la mutuelle.

Lutter contre les discriminations

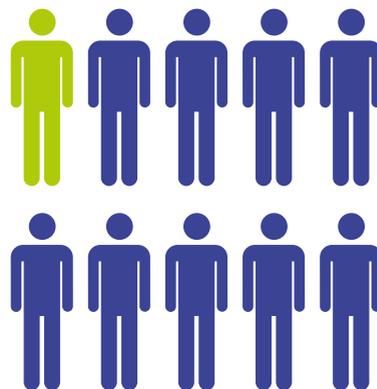
En lien avec les politiques publiques de cohésion citoyenne visant à promouvoir le vivre-ensemble, la FNEPE a proposé à ses adhérents une journée d'échanges sur la lutte contre les discriminations, le 12 juin 2015.

Les 40 représentants des Epe ont pu entendre, **Eric Verdier, psychologue communautaire et chef du pôle « Discriminations, violence et santé »** à la Ligue française pour la santé mentale (LFSM). Eric Verdier a présenté le programme d'action sur la prévention des conséquences des phénomènes de bouc-émissaire à l'école : mal-être, risques suicidaires, comportements agressifs, isolement, addictions, décrochage, phobie scolaire.

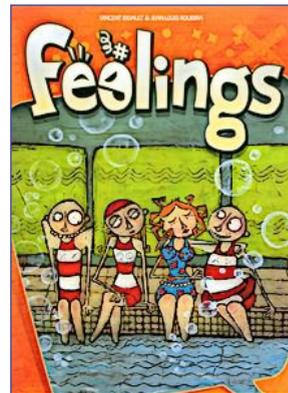
Depuis 2010, la LFSM a ainsi mis en place, dans toutes les académies, **des formations de sentinelles et de référents, qui associent adolescents, membres des équipes pédagogiques, administratives et techniques, parents et partenaires extérieurs**. Chaque groupe est constitué de dix adolescents volontaires, qui choisiront ou non d'être sentinelles au terme de leur formation, et de six adultes référents. Les jeunes apprennent à repérer, intervenir et référer, les adultes gèrent l'après.

Les sentinelles sont investies d'une double-mission : vis-à-vis de la victime, en allant vers elle, pour la « tirer de là », et vis-à-vis des témoins passifs, en les incitant à reconnaître la souffrance du bouc-émissaire.

Les phénomènes de bouc-émissaire concernent un jeune sur dix dans les collèges et lycées (auteurs et victimes)



La journée s'est poursuivie par la présentation aux professionnels Epe de supports pour travailler la problématique des discriminations auprès des jeunes.



Il paraît qu'eux... ensemble d'outils pour lutter contre les préjugés dans les collèges, et les lycées conçus par l'association Ya Fouëï en partenariat avec la ville d'Athis-Mons (91) et avec le soutien de la Région Ile-de-France, du Conseil Départemental de l'Essonne, de l'ACSÉ et de la Fondation RATP. Ce kit se présente sous forme de 15 courts-métrages aussi drôles qu'engagés, réalisés par Greg Ruggéri (Les asiatiques sont super forts en arts martiaux ; La banlieue, c'est chaud, etc), d'une exposition très visuelle, « C'est pas ! » (C'est pas parce que je suis gay que je suis forcément non-violent !), et d'une autre, plus dense, pour les plus âgés, « Une histoire des luttes contre les préjugés » (Noirs américains, féministes...). À partir de ces supports, l'équipe de Ya Fouëï anime des débats dans les établissements scolaires, sur demande.

Feelings, jeu de cartes créé par le pédopsychiatre Jean-Louis Roubira, ancien praticien au centre hospitalier Henri-Laborit de Poitiers (86), avec Vincent Bidault, infirmier en pédo-psychiatrie. Actuellement, ce jeu est utilisé comme médiateur relationnel et thérapeutique dans des ateliers pour enfants et adolescents, dans un hôpital de jour.

Feelings permet à chacun de s'identifier et d'exprimer son propre ressenti dans une situation donnée, puis de deviner l'émotion éprouvée par un joueur partenaire dans la même situation.

Ce jeu, axé sur un double processus (introspection, puis décentrage, pour envisager l'autre dans sa différence), est un outil au service de l'empathie, et de la lutte contre les violences et les discriminations, notamment celles touchant à l'orientation sexuelle, les convictions religieuses, les opinions politiques, le handicap...

CONCEPTION ET RÉALISATION

Coordination : Noémie Offret
Réalisation graphique : Sébastien Prieur
Impression : Corlet Numérique

FNEPE



🏠 180 bis, rue de Grenelle | 75007 Paris
📞 Tél. : 01 47 53 62 70
📠 Fax : 01 47 53 62 84
✉️ contact@ecoledesparents.org



www.ecoledesparents.org